

*Initiatives ministérielles*

Ensuite, le député sait qu'à cause des pressions qui existent dans des endroits comme Hong Kong, la Nouvelle-Delhi et d'autres régions, il n'y a pas suffisamment d'agents des visas canadiens pour répondre à la forte demande d'immigration. Ils n'ont pas les systèmes informatisés nécessaires pour tenter de faire face à cette situation.

Par conséquent, si l'on vient d'Italie, la période d'attente est de six mois. Mais si l'on vient de Hong Kong, de la Nouvelle-Delhi ou de Manille, elle est de trois, quatre, cinq ou six ans.

Ce que le député de Broadview—Greenwood essaie de dire, c'est qu'il faut un peu plus d'uniformité et tenter d'étudier les demandes dans des délais à la fois humanitaires et équitables pour tous les demandeurs quelle que soit leur origine. Si le gouvernement veut accroître le nombre d'immigrants et leur venir davantage en aide, il doit affecter plus de ressources au programme; ainsi, il ne se contentera pas uniquement de belles paroles.

**M. Jack Shields (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, l'immigration est une question importante et complexe pour le Canada.

Le projet de loi dont nous sommes saisis est un texte législatif complexe de plus de 100 pages. À bien des égards, le principe de base sur lequel repose le projet de loi est très simple. Notre programme d'immigration devrait manifestement réaliser des objectifs efficaces d'une manière qui soit rentable, équitable et humaine.

Pour y parvenir dans les années 1990, nous avons besoin d'un nouveau cadre qui nous permette d'établir des règles claires, de les appliquer efficacement et d'exécuter le programme avec aussi peu de paperasserie et de retard que possible.

Je veux parler de l'application de ce projet de loi et de l'exécution du programme. Il est important de se souvenir quand il s'agit de l'application, que ce projet de loi, et j'insiste sur ce point, ne change pas les objectifs de notre programme d'immigration qui sont fondamentaux pour l'immigration au Canada depuis de nombreuses années. Le gouvernement reste fermement décidé à atteindre les objectifs fondamentaux sociaux, humanitaires et économiques exposés dans la Loi sur l'immigration actuelle.

Nous sommes toujours résolus à conserver un équilibre raisonnable entre les objectifs contenus dans le plan d'immigration quinquennal de 1990 qui ont été confirmés par le ministre l'automne dernier. Nous restons fidèles à

un programme d'immigration énergique qui a fixé pour cette année un niveau de 250 000 immigrants. Ces modifications ne changent pas les objectifs fondamentaux de notre programme d'immigration. Elles nous permettront de les réaliser dans un environnement qui est très différent de celui de 1976, lorsque la Loi sur l'immigration actuelle a été adoptée.

Nous avons besoin d'un système de gestion moderne qui nous permette de fixer des règles claires pour la sélection des immigrants et qui fasse en sorte que le processus de sélection ne s'engorge pas, produisant des bouchons et des arriérés. Ce n'est pas tout. Il faut aussi trouver des moyens efficaces de renforcer les règles honnêtement, fermement et dans l'intérêt des Canadiens.

Il n'est pas très utile d'avoir des règles sur l'entrée au pays si l'on ne peut être sûr que ces règles seront appliquées. La vérité, c'est qu'il est impossible d'avoir un programme juste et équilibré d'immigration sans une politique efficace de mise en oeuvre. Il faut des mesures d'application si l'on veut que le programme atteigne ses objectifs qui sont de protéger l'idéal qui est à la base du programme et de préserver l'intégrité de nos frontières.

Sans mesures d'application efficaces on ne peut avoir un juste programme. Nous devons nous assurer qu'il aide réellement ceux qui ont le plus besoin de la protection du Canada.

Ce qui est important également, c'est de ne pas porter atteinte à la sécurité des Canadiens. Nous avons le programme d'immigration le plus transparent et le plus généreux du monde, et nous voulons qu'il le demeure.

Pour cela, nous devons nous montrer fermes à l'égard de ceux qui prendraient notre générosité pour de la faiblesse. Nous devons admettre que le monde des années 90 est un monde où les éléments criminels et terroristes sont de mieux en mieux organisés. Nous devons être prêts à confronter un commerce illégal de placement des immigrants qui a un chiffre d'affaires dans les milliards de dollars. Il y a des gens prêts à exploiter ceux qui sont dans les situations les plus désespérées.

• (1340)

Cette mesure législative contient des modifications importantes à la Loi sur l'immigration qui nous donneront de nouveaux pouvoirs pour faire face aux défis des années 90, notamment des mesures qui aideront les agents de l'immigration à mieux protéger les Canadiens et notre mode de vie.